

C'est-à-dire moins de 2 francs par jour pour pourvoir aux besoins de tout un ménage !
Aussi peut-on s'imaginer assez facilement combien de fois cette famille est obligée de se nourrir de « vache enragée ».

En expliquant tous les détails de son intérieur, Decloedt avoue, avec une certaine satisfaction, qu'il achète cinq fois par an pour UN FRANC DE VIANDE, ce qui lui permet — en ces jours heureux — de servir de la soupe à sa famille !

Passons sous silence d'autres détails navrants et arrivons à la fin de la déclaration du témoin.
Decloedt, qui, sans aucun doute, doit subir, parfois ainsi que les siens, une misère affreuse ; ce travailleur qui, au moyen de nombreuses privations peut-être, parvient à acheter cinq fois par an pour un franc de viande, cet homme se plaint que les messes qu'il fait dire ont renchéri de 50 centimes.

Et voici qui est plus fort :

Chaque semaine, Decloedt donne deux centimes à chacun de ses enfants pour les porter aux CONGRÉGATIONS !

Le témoin évalue ces contributions à SIX FRANCS PAR AN !

Ainsi, voilà un travailleur qui ne gagne pas assez pour vivre, il ne peut fournir à sa famille que cinq francs de viande par an, MAIS IL FAIT DIRE DES MESSES et paye six francs aux Congrégations !

Decloedt a faim, mais il doit faire gagner de l'argent au clergé et aux couvents ! — C'est vraiment odieux !

Et vous entendez ensuite un membre de la députation permanente jeter l'ironie à la face du travailleur, en disant qu'on n'est pas forcé de faire dire des messes et de payer les frais de congrégations !

Mais M. de Cok, vous savez mieux que personne que si Decloedt se permettait de ne pas payer la dime au clergé et aux couvents, la gent enfroquée lui rendrait la vie plus malheureuse encore !

Vraiment, on a le cœur navré en entendant ces énormités ! Le prêtre vit dans l'abondance ; il ne connaît pas de crise, puisqu'il augmente le prix de ses messes ; et, comme lui, frocards et religieuses s'engraissent de la sueur du pauvre ouvrier !

Et vous trouverez ensuite un président, dans le genre d'un Kervyn de Lettenhove, qui fera cette réflexion : « Qu'il est impossible à Decloedt d'épargner quelque chose, malgré les plus strictes économies du ménage. »

Mais, noble président, ce malheureux ouvrier pourrait du moins économiser l'argent que lui extorquent vos prêtres et vos nonnettes !

L'Avenir des Flandres est sévère, mais juste. Il est évident que si ce malheureux n'apportait pas son obole au clergé, il serait privé de travail et réduit à mourir de faim. Le recouvrement de cet impôt de l'Eglise est encore plus implacablement fait que le recouvrement des impôts de l'Etat.

VARIÉTÉS

UN FRANC-MAÇON FAIT EMPEREUR

En 1821, Don Juan VI fut rappelé du Brésil en Portugal par l'assemblée des Cortès, afin d'occuper le trône constitutionnel qu'elle venait de fonder. Don Pedro, son fils, fut laissé à Rio de Janeiro avec le titre de régent, pour administrer les possessions portugaises de l'Amérique. Les Brésiliens, voyant s'éloigner une cour nombreuse qui reportait dans l'ancienne capitale ses richesses et sa puissance, et animés de cet esprit de liberté qui germe et féconde dans le cœur de tous les hommes quand il n'est pas étouffé, manifestèrent le désir de devenir indépendants de l'Europe. Plusieurs tentatives d'émancipation eurent lieu dans diverses provinces ; mais elles n'aboutirent à aucun heureux résultat ; les esprits étaient divergents, l'unité d'action manquait, l'arche était imminente. Ce pays, dont les esclaves noirs forment la majorité des habitants, était menacé d'une révolution dont les suites terribles effrayaient

d'avance les moins prévoyants. Des maux sans nombre leur apparaissaient comme des points noirs à l'horizon, grossissant sans cesse, puis lançant les éclairs et la foudre. Ce fut dans ce moment sinistre qu'un homme, inspiré et guidé par l'amour de sa patrie, par l'amour de ses semblables, se leva du centre des populations éparses, inquiètes et découragées, pour les diriger et les sauver ; comme un pilote habile au milieu de la tempête, il sut envisager avec calme la situation difficile du pays, et conçut le hardi projet de fixer les destinées de ses compatriotes.

Il était franc-maçon.

Dandrada, c'est son nom, accompagné de quelques amis, quitta le fond de sa province de Saint-Paul et vint à Rio-de-Janeiro, ville capitale du Brésil. Il se fit annoncer au régent dont la position devenait de jour en jour plus critique, et il obtint un tête-à-tête. Après quelques explications préliminaires, Dandrada s'aperçut que le régent faisait secrètement ses préparatifs de départ. Il l'engagea à renoncer à ce funeste projet et à accepter l'Amérique pour patrie. Soyez Brésilien, lui dit-il, et le Brésil est sauvé ! Soyez empereur et l'ordre est assuré !

Pour acquérir ce double titre, il faut que vous renonciez à l'Europe et que nous obtenions, nous, l'assentiment de toutes les provinces, de toutes les villes, de toutes les paroisses de cette immense contrée. Par un ensemble parfait, on peut produire sans désordre le renversement de toute domination européenne. Il faut, dans un seul et même jour et sur tous les points du territoire, proclamer d'abord l'indépendance brésilienne, c'est le vœu de tous ; ensuite la reconnaissance immédiate d'un empereur constitutionnel dans la personne du régent. Le 12 octobre 1823, jour anniversaire de votre naissance, sera choisi pour cette grande œuvre, si tel est votre désir.

Mais comment faire réussir en si peu de temps et sans ressources un projet si gigantesque, ajoute Don Pedro ?

Eh ! n'êtes-vous pas maçon, répond Dandrada !

Ce seul mot explique tout au régent. Il consent à devenir empereur !

Aussitôt, toutes les Loges du Brésil sont instruites de cette vaste entreprise, et proclament Don Pedro sauveur de la patrie.

Alors tous les membres de la grande association, après avoir reconnu l'utilité d'instituer un chef provisoire pour faciliter le laborieux enfantement de l'indépendance de leur pays, se mettent aussitôt à l'œuvre. Sans hésiter, ils prodiguent leur crédit et leurs forces, bravent les fatigues et les dangers, afin de préparer les esprits à cet événement.

Pour obtenir un pareil succès, il fallait union, secret, activité, vigueur, prudence, audace et promptitude... rien ne manqua.

Un mois plus tard tout était prêt. Au jour convenu, à la même heure, et sur tous les points importants du Brésil, un drapeau aux nouvelles couleurs apparut aux yeux de la multitude étonnée. Il est salué avec acclamations. Le Brésil, déclaré libre du joug de l'Europe, est érigé en empire, et Don Pedro monte sur ce nouveau trône aux applaudissements et des vivats d'un peuple enivré de joie et d'espérance.

Ce résultat obtenu sans contestation, sans effusion de sang, fut l'ouvrage d'un petit nombre d'hommes sages, courageux et désintéressés : de maçons que l'amour de leur pays enivra un instant. Il ne leur était pas donné de prévoir l'avenir. L'expérience seule est un sage conseiller et bientôt ils l'acquiescèrent à cette expérience. Leur élu, celui auquel ils avaient servi de marche-pied pour arriver au trône qu'ils lui avaient élevé, Don Pedro, voulut les écarter sous le poids de ses persécutions, mais l'amour de la patrie qui les avait induits en erreur soutint leur courage dans l'adversité, et bientôt le renégat fut obligé de fuir devant eux et d'aller chercher un refuge en Europe.

La cause véritable de l'élévation de Don Pedro a été jusqu'à ce jour un mystère. Nous qui avons assisté à cet événement, nous le donnons comme un document pour servir à l'histoire de la Maçonnerie.

(Revue maçonnique de 1838.)

PERSÉCUTIONS CATHOLIQUES

CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE

(Suite. — Voir les numéros 52 et suivants.)

A la fin du repas, le Grand-Maître fit circuler le tronc des pauvres et y déposa ostensiblement une offrande libérale ; tous les seigneurs de sa suite en firent autant, et les moines eux-mêmes, que le duc avait prévenus pendant le repas de ce qui allait se passer, en les invitant à se montrer généreux, déposèrent aussi leur offrande.

Ce fut un beau jour pour les pauvres, à qui la collecte fut distribuée ; mais peu s'en fallut qu'ils refusassent ce bienfait, les moines leur ayant fait insinuer que ce présent avait une source diabolique.

La morale de cette aventure est celle qui se dégage de presque tous les actes des religieux, impitoyables avec les faibles, soumis et rampants avec les forts. Si les bénédictins en question se fussent trouvés en présence de citoyens sans autorité, ils les eussent déferés à l'inquisition ou au bras séculier. Mais ils prirent part à une cérémonie maçonnique, ils mangèrent à côté d'excommuniés par leur maître naturel, de favoris de l'enfer, comme on disait dans les prêches, et cela sans même protester, parce qu'ils étaient en présence d'un prince du sang.

Il n'y a là rien de bien étonnant : Benoît XIV, qui, par son excommunication contre la Société maçonnique, fut la cause originelle de tant de crimes, n'invitait-il pas à sa table, dans son intimité, Voltaire, le plus redoutable adversaire des doctrines catholiques ! Voltaire était un fort de son époque.

Il a été, dans la destinée de l'institution maçonnique, de soulever contre elle toutes les ignorances et tous les fanatismes, voire même la sainte colère du divan de Constantinople qui, en 1748, fit cerner une maison où se tenait une Loge, avec ordre d'arrêter les membres présents, puis de démolir la maison. Le divan, lui aussi, redoutait pour sa religion, les pratiques maçonniques.

Heureusement, les Frères, informés à temps, s'étaient dispersés ; mais l'autorité, après une minutieuse enquête, s'appretait à faire des arrestations, si l'ambassadeur anglais, qui était maçon, n'était intervenu pour arrêter cette affaire.

Toutefois, le divan fit signifier aux ambassadeurs des puissances étrangères, qu'à l'avenir, ils eussent à s'abstenir d'introduire de nouvelles sectes dans les Etats du Grand-Seigneur, et, particulièrement, la Franc-Maçonnerie.

Si la Maçonnerie a soulevé contre elle toutes les croyances dogmatiques, à une époque où elle s'inquiétait fort peu d'attaquer les mystères religieux révélés, il faut reconnaître aussi, en historien impartial, que, dans les différentes phases de son

existence, elle a expérimenté tous les systèmes, que même, pendant la seconde moitié du siècle passé, elle a épousé des doctrines qui nous semblent absurdes, aujourd'hui que la science nous a éclairés. Et cependant, qui pourrait l'en blâmer ; ne comprend-on pas que précisément l'esprit de recherche est le principe qui lui a permis de vivre et de sortir victorieuse des terribles persécutions dont elle a été victime.

Nous avons eu l'occasion de dire que la Maçonnerie s'était divisée en une foule de rites, d'écoles diverses.

Nous n'entrerons pas dans cet ordre d'idées, qui sortirait de notre sujet, il peut du reste servir

à lui seul de base à une étude historique curieuse ; disons seulement qu'à l'époque où nous en sommes arrivés, nombre de maçons furent la dupe d'intrigants plus ou moins habiles. Pourtant, la chose n'est pas surprenante en elle-même : c'était à une époque où la philosophie commençait à travailler les intelligences, mais où l'ignorance était encore trop profonde pour que les idées prissent une tournure définie ; beaucoup d'hommes et de maçons surtout, appelés à raisonner, confondaient les systèmes, beaucoup voulaient remonter aux traditions chrétiennes, d'autres aux traditions égyptiennes, chacun prenait des voies diverses ; et un certain nombre arrivaient à confondre les symboles et les idées.

Cela, quoi d'étonnant ? Ne croyait-on pas encore dans le monde à la vertu de la pierre philosophale ! Ne reniait-on pas alors Dieu, en même temps que l'on avait foi aux démons !

Nous n'aurions certainement pas parlé des imposteurs qui trouveraient une exploitation lucrative dans la Maçonnerie, si leurs théories et leurs actes n'eussent servi d'arguments aux membres du clergé pour attaquer la Société.

En 1780, le Dr Mesmer annonça la grande découverte du magnétisme animal, à l'aide duquel il faisait rire, pleurer, tomber en catalepsie, etc. Beaucoup de maçons achetèrent sa recette, mais des expériences ayant été faites sans résultat, on en conclut que les effets attribués au magnétisme étaient le résultat de la force de volonté d'un homme supérieur sur d'autres hommes spiritualisés par la grâce divine et par la force de la foi.

Ces idées se propageant, amenèrent la formation, en 1783, d'une société dite d'Ordre de l'Harmonie universelle, laquelle société avait pour but de purifier les adeptes par l'initiation, et de les rendre ainsi propres à mettre en pratique les doctrines du docteur allemand.

On conçoit aisément que de semblables théories ayant crédit, les Loges étaient, pour les charlatans, joignant à quelque talent ou quelque adresse l'aplomb nécessaire pour mentir effrontément, une terre de promission.

On cite notamment un intrigant, connu dans le monde sous le nom de comte de Saint-Germain, qui eut une vogue extraordinaire. Il se donnait deux mille ans d'âge, et assurait avec autant d'autorité que de bonhomie qu'il s'était trouvé à la table de Jésus-Christ aux noces de Cana.

Admis dans les Loges, il y vendait un élixir qui donnait l'immortalité. Mais des personnes qui avaient fait usage de son breuvage étant mortes, il s'éleva des doutes sur l'efficacité de l'élixir. Aussi, ce chevalier d'industrie, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire en France, alla chercher fortune à Hambourg.

Tous ces récits merveilleux faisaient beaucoup de bruit dans le monde, le clergé ne manqua pas de les exploiter contre la Franc-Maçonnerie. Il reprit ses anciennes attaques et avait

la Société maçonnique avait un pacte avec le diable, qui présidait en personne aux réunions des officiers supérieurs ; que le secret maçonnique consistait à fabriquer de l'or avec l'appui des esprits infernaux, mais que ce secret n'était donné qu'à ceux qui gravissaient tous les degrés de la hiérarchie maçonnique, après avoir commis des sacrifices épouvantables sur l'image du Christ.

Cette croyance, que le secret maçonnique consistait dans la puissance de pouvoir faire de l'or, subsista encore longtemps dans le monde ignorant.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ DE JÉSUS

Études sur la Société de Jésus et les Jésuites
Par M. FERRER

Ancien Conseiller général du Rhône

Ils distribuèrent de toutes parts un libelle intitulé : *Notes et Réflexions*, où ils nient impudemment que le pape ait approuvé le décret rendu en faveur des écrits de Dom Jean de Palafox, dont ils continuèrent à soutenir que quelques-uns ne sauraient être justifiés.

« J'avoue, écrit un contemporain, qu'à la lecture de ces *Notes et Réflexions* les bras me sont tombés : quelque accoutumé que l'on soit à l'impudence des jésuites, il est néanmoins des excès de ce genre auxquels on ne peut croire que des hommes sensés puissent se porter.

Aussi, toutes les démarches des jésuites, au lieu d'affaiblir la vénération publique pour l'évêque Palafox et le zèle pour sa canonisation ne firent qu'augmenter l'indignation contre une compagnie qui, quelque excès qu'ait commis un de ses membres, ne manque jamais de faire de sa défense une affaire d'Etat, et de vouloir justifier et ses actions et sa mémoire : plus un des siens a été scélérat, plus elle s'obstine à en faire un saint, et plus un adversaire a été saint, plus elle s'acharne à en faire un scélérat.

Et qu'on ne m'accuse pas d'exagération : c'est là une vérité que Pascal a parfaitement constatée dans sa quinzième lettre, et qu'il reprochait aux

jésuites de son temps, à propos de leurs démêlés avec M. Puys, curé de Saint-Nizier, à Lyon, qu'ils accusaient d'avoir voulu attaquer la réputation de leur Société et lui enlever l'honneur et la gloire de l'impunité de tous les forfaits et déportements dont elle s'était rendue coupable en France :

« A quoi songez-vous, mes Pères, leur disait Pascal, de témoigner ainsi publiquement que vous ne mesurez la foi et la vertu des hommes que par les sentiments qu'ils ont pour votre Société ? Comment n'avez-vous point appréhendé de vous faire passer vous-mêmes, et par votre propre aveu, pour des imposteurs et des calomnieux ?

« Quoi, mes Pères, un même homme, sans qu'il se passe aucun changement en lui, selon que vous croyez qu'il honore ou qu'il attaque votre Compagnie, sera pieux ou impie, irrépréhensible ou excommunié, digne pasteur de l'Eglise ou digne d'être mis au feu et enfin catholique ou hérétique ? C'est donc une même chose dans votre langage, d'attaquer votre Société et d'être hérétique ?

« Voilà, conclut ironiquement Pascal, voilà une plaisante hérésie, mes Pères : et ainsi, quand on sait dans vos écrits que tant de personnes catholiques y sont appelées *hérétiques*, cela ne veut dire autre chose, sinon que vous croyez qu'ils vous attaquent. Il est bon, mes Pères, qu'on entende cet étrange langage, selon lequel il est sans doute que je suis un grand hérétique. »

C'est donc une vérité, que quiconque attaque la réputation de la Société des jésuites ou excite sa jalousie, cesse d'être catholique, honnête, honorable, et devient, dans l'esprit de la Société et de ses fauteurs, un apostat, un hérétique, un scélérat, un infâme !

En faut-il davantage pour prouver que les pratiques des jésuites ne tendent qu'à la ruine et à la honte des familles, à l'oppression des innocents

et à la glorification des forfaits les plus épouvantables ?

DU PROBABILISME

De nos Révérends Pères Jésuites.

De tous les points de la doctrine des jésuites, on peut dire hardiment que la probabilité est le plus important. C'est elle qui a produit la perversion intellectuelle de notre société actuelle ; c'est elle qui est le centre où aboutit ce déluge d'erreurs et d'impies dont les jésuites ont inondé le monde par leurs paradoxes ou aphorismes ; c'est encore la probabilité qui est la forteresse où les jésuites se retirent lorsqu'ils se sentent vivement attaqués.

« Une opinion probable, dit le Père Layman, est celle qui, n'étant pas certaine et indubitable, est néanmoins appuyée de quelque autorité considérable, ou de quelque raison qui ne soit pas légère. »

Ainsi, pour rendre une opinion probable, les conditions nécessaires sont :

1° Qu'elle ne soit point certaine et indubitable ;

2° Qu'elle soit appuyée sur une raison, non pas absolument solide, mais qui ne soit pas légère, parce que si cette raison était vraiment solide, elle pourrait alors être certaine, et s'il y avait certitude, adieu la probabilité ;

3° Qu'au défaut de raison douteuse, l'autorité de quelque grave docteur y supplée.

Car, comme l'enseigne maître Escobar, « un docteur fort estimé peut rendre une opinion probable, » et, selon maître Filiutius, « l'autorité d'un seul homme de bien et savant, rend une opinion probable, parce que cette autorité est un fondement qui n'est pas peu considérable. »

En d'autres termes ou plutôt en propres termes une opinion probable est beaucoup mieux appuyée de l'autorité d'un Jésuite, que d'une raison qui n'est pas absolument solide ; ce qui fait entendre clairement que l'autorité d'un jésuite est l'unique fondement de la probabilité. Or, tout ce qui est appuyé d'une opinion probable devient bon et licite. C'est le sentiment de deux autorités considérables, Layman et Escobar :

« Une opinion probable, assure ce dernier, suffit pour rendre une action honnête et vertueuse ; vertueuse même jusqu'au point qu'on va tout droit en paradis pour récompense de cette bonne action. »

Le Père Casnedi, autre autorité considérable parmi les disciples d'Ignace, dans sa *Théologie*, imprimée à Lisbonne en 1711, admet le même principe et en enseigne les conséquences. De plus, d'après le théologien Layman, il n'est pas nécessaire, dans les questions morales, de suivre la règle qui est la moins probable et la plus assurée : « Il suffit que celle qu'on suit soit simplement bonne et sûre, et elle est telle dès qu'elle est appuyée sur une opinion probable. »

Maître Escobar, pour bien faire voir la force sur laquelle repose son argumentation, ajoute :

« Non seulement une opinion est probable, quand celui qui l'a inventée dit qu'elle l'est, et qu'il l'appuie de quelque raison probable ; mais elle ne cesse de l'être, quoiqu'il ne le docteur qui l'avance, ni aucun autre ne dise qu'elle est véritable, et en voici la raison : c'est qu'une doctrine, que personne n'avait jamais approuvée ni rejetée, pourra plaire à quelqu'un. Il y a plus, car encore que tous les auteurs rejettent positivement cette opinion, néanmoins si quelque docteur trouvait que la raison qui lui sert de preuve n'a pas été suffisamment détruite, l'opinion pourra être tenue pour probable. »

(A suivre.)